

**MISE EN LIGNE LE 09-11-2023**

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME  
ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT  
CANTON DE ROYAN  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
SÉANCE DU JEUDI 2 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le deux du mois de novembre, à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni à la Mairie de Royan sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

**Présents :**

M. Patrick MARENGO, Président, M. Philippe CAU, Mme Nadine DAVID, M. Jacques GUIARD, M. Denis MOALLIC, M. Gilbert THULEAU, membres élus

Mme Françoise BAUDE, M. Gilles CLABAUT, M. Claude DUCHÉ, Mme Christiane FOUCHER, Mme Hermine OSTROWSKI, membres nommés

**Représentés :**

Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE donne pouvoir à M. Denis MOALLIC

M. Rolland BOIVENT donne pouvoir à M. Patrick MARENGO

**Absents excusés :**

Mme Marie-Françoise BENOIT, Mme Isabelle CHATEAU, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN

Date des convocations : 23 octobre 2023

Membres en exercice : 17  
Pour : 13

Membres présents : 11  
Contre : 0

Nombre de votants : 13  
Abstention : 0

**N° 23-142**

**OBJET : CCAS-RPA LE LOGIS-Modification du tableau des effectifs**

Il est proposé de modifier comme suit les tableaux des effectifs du CCAS et de la RPA LE LOGIS annexés au budget primitif de l'exercice 2023, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

	CCAS	RPA LE LOGIS
<u>Filière administrative</u> Agent titulaire	- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe Catégorie C Temps complet Fermeture au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	+ 1 poste d'adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe Catégorie C Temps complet Ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier 2024

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- après en avoir délibéré

**DÉCIDE**

- de modifier les tableaux des effectifs du CCAS et de la RPA LE LOGIS annexés au budget primitif de l'exercice 2023 comme suit, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

	CCAS	RPA LE LOGIS
<u>Filière administrative</u> Agent titulaire	- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe Catégorie C Temps complet Fermeture au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	+ 1 poste d'adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe Catégorie C Temps complet Ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier 2024

Fait à ROYAN, le 2 novembre 2023

Pour le Conseil d'Administration  
Président du CCAS  
Maire de Royan

Accusé de réception en préfecture  
N° 02-DEL-23-142-DE  
Date de télétransmission : 09/11/2023  
Date de réception préfecture : 09/11/2023



Patrick MARENGO

Certifié exécutoire  
compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales, le 09/11/2023  
Certifié conforme  
Centre Communal d'Action sociale de Royan,  
le 09/11/2023  
Par délégation du Président,  
La Directrice du CCAS  
Frédérique SALLES